

Daniel COLARD, *Droit des Relations internationales : documents fondamentaux*, Masson, Paris, 1983, 252 pages

Chantal Jacquier

Volume 15, numéro 3, 1984

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1059531ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1059531ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions de l'Université d'Ottawa

ISSN

0035-3086 (imprimé)

2292-2512 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Jacquier, C. (1984). Compte rendu de [Daniel COLARD, *Droit des Relations internationales : documents fondamentaux*, Masson, Paris, 1983, 252 pages]. *Revue générale de droit*, 15(3), 688–688. <https://doi.org/10.7202/1059531ar>

Daniel COLARD, *Droit des Relations internationales : documents fondamentaux*, Masson, Paris, 1983, 252 pages.

À l'ère nucléaire, où la sécurité du monde paraît si fragile, qui n'a pas entendu parler de l'OTAN, dont fait partie le Canada? Mais qui a lu le texte même du *Pacte Atlantique* signé à Washington le 4 avril 1949? Qui connaît par ailleurs les motifs du retrait de la France de l'OTAN en 1966? Qui se souvient enfin de la déclaration adoptée à Ottawa en juin 1974, qui réaffirme la nécessité d'une politique de défense commune des « alliés » en vue d'une paix durable? Ces documents, parmi bien d'autres, se trouvent dans le recueil des textes concernant les relations internationales sélectionnés par Daniel Colard, chargé de conférences à la Faculté de Droit et des Sciences Économiques et politiques de Besançon.

Pour ceux qu'intéressent le droit international public et plus encore les relations internationales depuis 1945, ce recueil, dans un format pratique, est une mine d'informations. Il contribue à démythifier certaines idées reçues, par la connaissance qu'il donne des principaux documents internationaux et par les quelques commentaires très clairs qui les précèdent.

Priorité est donnée aux textes touchant l'actualité : ceux de l'ONU, ceux qui réglementent certains espaces et armements et ceux qui portent sur le conflit israélo-arabe et le statut de l'Allemagne. Ont été volontairement exclus le droit international trop spécialisé ou volumineux (droit de la mer, pactes et conventions sur les droits de l'homme et traités du marché commun européen) et les accords techniques SALT.

Les documents choisis sont divisés en textes à caractère universel d'une part et en textes à caractère non universel d'autre part.

Dans les premiers, on trouve les *Accords de Yalta*, dont l'esprit — politique des sphères d'influence — a joué sur les relations internationales jusqu'à nos jours. On y trouve aussi, bien sûr, la *Charte des Nations Unies* et les principales résolutions de l'ONU. N'a pas été oublié non plus le droit du Nouvel Ordre Économique International et du Nouvel Ordre Politique International, marque de l'émergence du Tiers-Monde sur la scène internationale après la décolonisation : il est particulièrement intéressant de prendre connaissance de la *Déclaration universelle des Droits des peuples*, adoptée à Alger en 1976, qui, bien que sans valeur obligatoire, sert d'instrument de travail au sein des organismes internationaux. On trouve enfin dans ces textes à caractère universel le droit, encore modeste, de la réglementation des armements.

Parmi les textes à caractère non universel figurent les grands pactes militaires régionaux — *Pacte Atlantique*, *Pacte de l'Union de l'Europe Occidentale*, *Pacte de Varsovie*, riposte de Moscou au réarmement de l'Allemagne dans le cadre de l'OTAN, et *Pacte de Rio de Janeiro* —. Y figurent également les textes sur le statut des principales organisations internationales régionales — Ligue des États Arabes, Conseil de l'Europe, etc. — ainsi que les documents concernant plus spécifiquement l'Asie, l'Amérique, le Moyen-Orient et l'Europe (problème allemand).

Aller aux sources du droit international, et à partir de celles-ci, donner à chacun la possibilité de se former une opinion sur les grandes questions d'actualité, voilà ce qu'offre le recueil de textes de M. Daniel Colard, qui s'adresse autant aux amateurs de relations internationales qu'aux étudiants en droit ou sciences politiques et aux spécialistes.

Chantal Jacquier*

* Avocate.